

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 5 mars 2026 à 14h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 20 février 2026 se sont réunis sous la présidence de M. Franck BRISSET, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents :

F. BRISSET, P. LEMARCHAND, K. MELIN, A. LEBOULANGER, V. DALBIN, C. LERÉVÉREND, E. TELLIER, D. LELUBEZ, G. GOURDEL, B. MARTEL et A. VAGNER.

Absents :

G. MARY, F. NAGA, F. LANGRENEZ, C. VANHECKE, G. THOMAS-ROUTIER, V. LEROY, A. LEDANOIS, A. CAPART

Pouvoirs :

G. MARY donne pouvoir à K. MELIN
F. LANGRENEZ donne pouvoir à A. LEBOULANGER
C. VANHECKE donne pouvoir à D. LELUBEZ
V. LEROY donne pouvoir à A. VAGNER

Secrétaire de séance : Virginie DALBIN

**2026 - TARIFS COMPLÉMENTAIRES DU
CAMPING**

EXPOSÉ :

Suite à la création du budget annexe M4 pour la gestion du camping « Les Tourterelles », il est nécessaire d'approuver les tarifs à appliquer à compter du 15 février 2026.

Le 12 février 2026, le conseil municipal a voté à l'unanimité par délibération 26.D.008 les tarifs suivants :

CHANTIER			TOURISME		
Emplacement			Emplacement		
Journalier	6.00 €	+ charges	Journalier	8.00 €	+ charges
Adulte	3.00 €		Adulte	3.00 €	
Enfant	3.00 €		Enfant	3.00 €	
Hebdomadaire	38.00 €	+ charges	Hebdomadaire	56.00 €	+ charges
Mensuel	155.00 €	+ charges	Mensuel	240.00 €	+ charges
Location hebdomadaire mobil 'home			Location hebdomadaire mobil 'home		
Studio	100.00 €	+ charges	Studio	200.00 €	+ charges
Louisiane 1 Ch	150.00 €	+ charges	Louisiane 1 Ch	300.00 €	+ charges

O'Hara 2 Ch	200.00 €	+ charges	O'Hara 2 Ch	400.00 €	+ charges
-------------	----------	-----------	-------------	----------	-----------

Détail des charges

Electricité	Tarif en vigueur au 5 mars 2026	/KW
eau	Selon tarif en vigueur dans Le Cotentin	/m3
TOM (Taxe d'ordures ménagères).	Selon le tarif en vigueur à la CAC	

Autres Tarifs

Bouteille de gaz	Selon tarif en vigueur pour les caravanes et camping-cars (antargaz)	Inclus dans le tarif de location du mobil' home
Internet	5.00 €	/30 heures
Lave-linge 18 Kg	7.00 €	/lavage
Lave-linge 7-8 Kg	4.00 €	/lavage
Sèche-linge 10 Kg	3.00 €	/cycle

Il est nécessaire de compléter cette tarification de la manière suivante :

Complément tarifs location mobil home

Location nuitée mobil' home			Location nuitée mobil' home		
16 Studio	25.00 €	+ charges	Studio	50.00 €	+ charges
8 Louisiane 1 Ch	38.00 €	+ charges	Louisiane 1 Ch	75.00 €	+ charges
10 O'Hara 2 Ch	50.00 €	+ charges	O'Hara 2 Ch	100.00 €	+ charges

Location mensuelle mobil' home			Location mensuelle mobil' home		
16 Studio	325.00 €	+ charges	Studio	650.00 €	+ charges
8 Louisiane 1 Ch	488.00 €	+ charges	Louisiane 1 Ch	975.00 €	+ charges
10 O'Hara 2 Ch	650.00 €	+ charges	O'Hara 2 Ch	1 300.00 €	+ charges

Complément charge :

Forfait nettoyage Parcelle, mobil' home	200.00 €
---	----------

Pour la location des mobil' homes, le gaz et l'eau sont compris dans le tarif de location.

Pour l'occupation des emplacements nus, l'électricité, l'eau et le gaz, les tarifs seront annexés sur ceux en vigueur.

Les taxes d'ordures ménagères et de séjour sont dues, votées annuellement par la Communauté d'Agglomération Le Cotentin et seront affichées au camping.

DÉLIBÉRATION

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction comptable M4 pour les services publics industriels et commerciaux,

Vu l'avis positif de la commission des finances en date du 2 mars 2026,

Considérant les tarifs TTC proposés ci-dessus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par :

11	Présents	
4	Pouvoirs	
15	Voix pour	
	Voix contre	
	Abstentions	
15	Votants	

Décide à l'unanimité :

- **D'approuver les tarifs complémentaires proposés à compter du 9 mars 2026,**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à appliquer les tarifs votés**

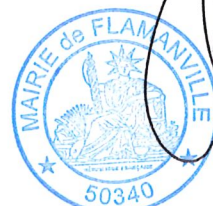
La secrétaire de séance,



V. DALBIN

Le Maire,

F. BRISSET



Accusé de réception en préfecture
050-215001843-20260316-26D014-DE
Date de télétransmission : 16/03/2026
Date de réception préfecture : 16/03/2026